

Données synthétiques sur la situation financière de la ville d'Orly – Budget primitif 2024

Contexte général

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la ville.

1. La section de fonctionnement

Les dépenses

	BP 2023	BP 2024	Variation
Chapitre 011 - Charges à caractère général	15 604 092,00 €	15 447 768,68 €	- 156 323,32 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	34 030 462,00 €	35 110 000,00 €	1 079 538,00 €
Chapitre 014 - Atténuations de produits	185 000,00 €	- €	- 185 000,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	5 417 865,00 €	6 005 836,00 €	587 971,00 €
Chapitre 66 - Charges financières	905 400,00 €	1 110 000,00 €	204 600,00 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	80 555,00 €	10 000,00 €	- 70 555,00 €
Chapitre 68 - Dotations pour provisions (Op.Réelles)	- €		- €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	- €		- €
<u>Autofinancement</u>	2 500 731,00 €	9 572 000,00 €	7 071 269,00 €
TOTAL	58 724 105,00 €	67 255 604,68 €	8 531 499,68 €

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles atteignent en 2024 la somme de 67,256 M€ contre 58,724 M€ en 2023, soit +14,53%. Cette hausse est essentiellement liée à l'augmentation de l'autofinancement (+7,071 M€) qui est reversé en section d'investissement. L'autofinancement est la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles. Celui-ci augmente grâce à l'intégration du résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2023 en recettes de fonctionnement.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont contenues et n'augmentent que de 2,6 % par rapport au BP 2023. Par rapport à l'ensemble des dépenses prévisionnelles 2023 (budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative), la hausse est inférieure à 2% conformément à la loi de programmation pluriannuel des finances publiques 2023-2027.

Les recettes

	BP 2023	BP 2024	Variation
Chapitre 013 - Atténuations de charges	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 372 386,00 €	3 643 350,00 €	270 964,00 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	43 994 486,00 €	47 079 984,00 €	3 085 498,00 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	10 759 083,00 €	10 708 187,00 €	- 50 896,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	450 000,00 €	604 639,00 €	154 639,00 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	3 000,00 €	- €	- 3 000,00 €
Chapitre 78 - Reprises sur amort. et provisions (Op.Réelles)	- €		- €
Résultat de fonctionnement reporté (002)	- €	4 924 294,68 €	4 924 294,68 €
Opérations d'ordre	145 150,00 €	95 150,00 €	- 50 000,00 €
TOTAL	58 724 105,00 €	67 255 604,68 €	8 531 499,68 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2024 à 67,256 M€ contre 58,724 M € pour 2023. Le budget est donc bien équilibré en dépenses et en recettes.

Sur la fiscalité (chapitre 73), la hausse est due au dynamisme des bases fiscales qui sont réévaluées chaque année, au regard de l'inflation (+3,9%% sur les locaux des particuliers). Par ailleurs, au regard des contraintes sur les dépenses que la ville a subi ces 2 dernières années avec les effets de l'inflation, il a été décidé d'augmenter le taux de taxe sur le foncier bâti de 35,39% à 38,39%.

Comme évoqué précédemment, le compte administratif 2023 ayant été voté avant le BP 2024, la ville d'Orly a pu intégrer dans ce budget primitif, les résultats reportés de l'exercice 2023 (4,924 M€ en fonctionnement).

2. La section d'investissement

Les dépenses

	BP 2023	BP 2024	Variation
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	11 306 000,00 €	15 806 000,00 €	4 500 000,00 €
Chapitres d'équipements (20, 21, 23)	25 326 704,00 €	17 122 007,57 €	- 8 204 696,43 €
Chapitre 10 - Dotations, fonds et réserves	50 000,00 €	30 000,00 €	- 20 000,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	4 000,00 €	950 792,00 €	946 792,00 €
Chapitre 020 - Dépenses imprévues			- €
Opérations d'ordre	3 145 150,00 €	3 095 150,00 €	- 50 000,00 €
TOTAL	39 831 854,00 €	37 003 949,57 €	- 2 827 904,43 €

Les dépenses d'équipement (chapitre 20, 21 et 23) représentent 46,27% du montant total de dépenses d'investissement sur l'exercice et s'élèvent à 17,122 M€. Elles sont en baisse par rapport à l'exercice précédent car les projets importants de ce mandat ont été en grande partie engagés.

Les opérations d'investissement significatives prévues en 2024 sont dans la continuité de l'exercice précédent, avec :

- La construction du nouveau groupe scolaire/IME/Centre social dans le quartier Calmette ;
- La rénovation et extension du groupe scolaire Jean Moulin ;
- Des travaux pour la maison des projets ;
- Des travaux sur le pôle associatif ;
- Des travaux de voirie.

73% des investissements ont été à destination des écoles de la ville.

Les recettes

	BP 2023	BP 2024	Variation
Autofinancement affecté à l'investissement	2 500 731,00 €	9 572 000,00 €	7 071 269,00 €
Chapitre 10 - Dotations, fonds et réserves	3 050 000,00 €	2 800 000,00 €	- 250 000,00 €
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	8 409 123,00 €	1 371 993,00 €	- 7 037 130,00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	18 006 000,00 €	18 504 000,00 €	498 000,00 €
Chapitre 024 - Cession immobilières	4 723 000,00 €	405 000,00 €	- 4 318 000,00 €
Chapitre 26 - Participations et créances rattachées			- €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	143 000,00 €		- 143 000,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	- €	7 062 686,60 €	7 062 686,60 €
Opérations d'ordre (hors autofinancement)	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	- €
TOTAL	39 831 854,00 €	42 715 679,60 €	2 883 825,60 €

Les recettes propres d'investissement, hors emprunt, s'élèvent en 2024 à 24,211 M€ contre 21,826 M€ en 2023. Cette hausse est due à l'intégration du résultat reporté d'investissement (7,063 M€).

L'emprunt

Le besoin prévisionnel d'emprunts au titre de l'exercice 2024 est prévu à hauteur de 18,5 M €. Néanmoins, celui-ci intègre le financement pluriannuel contractualisé auprès de la Banque des Territoires à hauteur de 13,5 M€. L'encours de dette augmentera en 2024 pour s'établir à 62,515 M€.

3. Ratios officiels du BP 2024

Informations financières - RATIOS		Valeurs communales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 339,44 €
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 524,08 €
3	Dépenses d'équipement brut / population	694,41 €
4	Encours de dette / population	1 879,07 €
5	DGF / population	430,64 €
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60,87%
7	Dépenses de fonct. et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	118,07%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonct.	27,51%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	74,45%
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement	7,32%

Population totale : 24 657 habitants.